RCS : BOURG EN BRESSE
Code greffe : 0101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 00399
Numéro SIREN : 495 285 959
Nom ou dénomination : AB.S ROBOTIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 08/10/2020 sous le numéro de dépôt 9324

D. BOBILLON

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale
des Commissaires aux Comptes de Lyon

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DESIGNE SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE ABS ROBOTIQUE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 8 septembre 2020, nous avons établi le présent rapport afin :

- ✓ de vous présenter notre analyse de la situation de votre société,
- ✓ de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- ✓ Les derniers comptes annuels arrêtés au 31 mars 2020, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires de 748 138 euros, un bénéfice de 4 492 euros et des capitaux propres positifs de 64 471 euros. Ces comptes ont fait l'objet d'une approbation par les associés. Aucune distribution de dividende n'a été réalisée au cours de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes 2020.
- ✓ Au 31 août, l'activité 2021 est conforme aux prévisions du dirigeant et l'ensemble des charges sont stables.

15 rue Claudius Linossier - 69004 LYON
Tél : 04.72.69.74.80/Mobile : 06.80.48.70.70

Nous avons également procédé à une appréciation de la valeur des biens composant l'actif social composé notamment :

- √ de créances pour lesquelles nous n'avons pas identifié de problème d'apurement à ce jour ;
- √ d'une trésorerie stable par rapport au 31 mars 2020

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

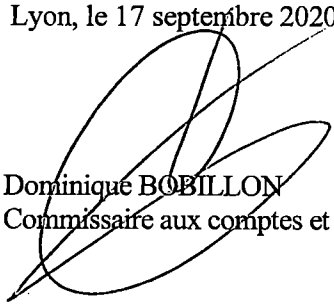
- √ à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

- √ à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Conclusion :

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social. Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Lyon, le 17 septembre 2020



Dominique BOBILLON
Commissaire aux comptes et à la transformation

15 rue Claudius Linossier - 69004 LYON
Tél : 04.72.69.74.80/Mobile : 06.80.48.70.70